

RÉVÉLER LE POTENTIEL EN VOUS JOIGNANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GRANDS FRÈRES GRANDES SŒURS DU CANADA

APPEL DE MISE EN CANDIDATURE 2022

Qui sommes-nous? Grands Frères Grandes Sœurs du Canada est une fédération composée de 100 organismes membres desservant plus de 1 100 communautés à travers le pays. Ensemble, nous mobilisons plus de 20 700 bénévoles qui à leur tour encadrent 41 400 enfants et jeunes. L'organisation nationale fournit des services et des programmes à nos organismes membres pour les aider dans leur travail avec les parents, les enfants mentorés et les bénévoles. Allant des ateliers de formation du personnel à notre principal programme de sécurité des enfants, Grands Frères Grandes Sœurs du Canada travaille assidûment pour nous assurer d'avoir des programmes de qualité supérieure dans toutes les régions du pays.

Vision : Tous les jeunes réalisent leur plein potentiel

Mission : Permettre aux jeunes de bâtir des relations de mentorat qui pourront changer leur vie pour ainsi révéler leur potentiel et les outiller pour l'avenir.

Appel de candidatures

Poste : Conseil d'administration, Conseil national, Grands Frères Grandes Sœurs Canada

Postuler : Grands Frères Grandes Sœurs Canada (GFGSC) recrute des administrateurs pour se joindre au Conseil d'administration national. Si vous souhaitez postuler, veuillez suivre les instructions détaillées ci-dessous :

- 1) Consultez le « Conseil d'administration des Grands Frères Grandes Sœurs Canada- Appel de candidatures ».
- 2) Si vous croyez être admissible et que vous souhaitez poursuivre le processus de mise en candidature, veuillez remplir le *formulaire de demande de mise en candidature*.
- 3) Joignez votre CV à votre candidature.
- 4) Confirmez un proposeur et un appuieur pour soutenir votre candidature et demandez-lui de remplir la section des proposeurs qui se trouve dans ce formulaire de demande.
- 5) Les formulaires de mise en candidature peuvent être soumis par courriel à l'adresse joy.harris@bigbrothersbigsisters.ca d'ici le 4 avril 2022.
- 6) Les candidats et candidates possédant les compétences définies dans le dossier « Appel de mise en candidature » participeront à un entretien téléphonique avec les membres du comité de mise en candidature.
- 7) Tous les candidats et candidates seront informés de l'état de leur candidature avant l'approbation de la liste des candidatures 18 mai 2022.

Expérience et caractéristiques :

Le conseil d'administration est actuellement à la recherche de vrais leaders pour faire progresser le mentorat au Canada grâce à la mise en œuvre du cadre stratégique #PlusGrandsEnsemble. Les candidats et candidates doivent avoir de l'expérience et des compétences dans un ou plusieurs des domaines suivants:

- Communications stratégiques et affaires gouvernementales
- Transformation numérique et organisationnelle
- Renseignements juridiques
- Gestion des ressources humaines
- Collecte de fonds
- Diversité et inclusion
- Spécialisation en santé mentale

Nous recherchons également une perspective régionale de candidats et de candidates du Québec, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve, du Manitoba, des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et du Nunavut.

Le conseil d'administration s'efforce sans cesse de représenter les diverses communautés canadiennes et encourage les candidatures de personnes ayant des compétences ou de l'expérience en tant que personne mentorée/personne qui fait du mentorat, ou travaillant avec des communautés canadiennes diverses ou sous-représentées, ou avec l'expérience vécue d'un ou de plusieurs groupes en quête d'équité, y compris, mais ne se limitant pas aux: peuples autochtones, jeunes, personnes racialisées, personnes LGBTQ +, francophones, immigrants, réfugiés et personnes handicapées.

Responsabilités de l'administrateur ou de l'administratrice :

Les principales fonctions du conseil comprennent ce qui suit :

- superviser l'élaboration et l'approbation d'un plan d'entreprise à long terme;
- approuver les budgets annuels et les plans d'exploitation;
- approuver la mission organisationnelle, le cadre de valeurs et les principes de fonctionnement;
- régir l'organisation au moyen de politiques et d'objectifs formulés avec le chef de la direction ou le directeur général et le personnel, approuvés par le conseil d'administration et revus périodiquement;
- sélectionner, soutenir et, le cas échéant, remplacer le PDG ou le directeur général, y compris examiner régulièrement les performances en fonction d'une description de poste précise et d'objectifs approuvés;
- superviser le plan de financement en place pour soutenir les activités et les programmes de l'organisation;



- rendre compte aux parties prenantes du fonctionnement de l'organisation et de l'utilisation des fonds donnés;
- superviser la gestion des ressources de l'organisation;
- assurer le respect des lois et règlements applicables;
- approuver le cadre stratégique dans lequel les ressources humaines de l'organisation (tant rémunérées que bénévoles) seront gérées;
- superviser la prestation des programmes et des services; et
- travailler avec la direction au besoin pour représenter l'organisation et servir de défenseur dans la communauté.

Responsabilités fiduciaires:

Devoir de vigilance : Prendre soin de l'organisation en garantissant une utilisation prudente de tous les actifs, y compris les installations, les personnes et la bonne volonté; et assurer la surveillance de toutes les activités qui font progresser l'efficacité et la viabilité de l'organisation à long terme.

Devoir de loyauté : Prendre des décisions dans l'intérêt fondamental de l'organisation et non dans son intérêt personnel.

Devoir d'obéissance : S'assurer que l'organisation respecte les lois applicables et agit conformément aux pratiques éthiques; que l'organisation se conforme à la finalité d'entreprise définie et que ses activités fassent avancer sa mission.

Pour plus de renseignements au sujet des responsabilités fiduciaires, consultez le Manuel des CPA Canada: [Fiduciary duty : 20 questions not-for-profit organization directors should ask](#)

Compétences :

Chaque administrateur doit :

- i. Répondre aux exigences en matière d'aptitudes et de compétences d'un administrateur de la personne morale, telles qu'identifiées par le conseil sur une base annuelle;
- ii. Être une personne âgée d'au moins dix-huit (18) ans;
- iii. Ne pas avoir le statut de failli;
- iv. Ne pas être une personne déclarée incapable de gérer des biens par un tribunal au Canada ou ailleurs;
- v. Ne pas avoir été reconnu coupable d'un acte criminel ou avoir commis une infraction de turpitude morale punissable sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire;
- vi. Ne pas être un employé rémunéré ou une employée rémunérée de la personne morale ou d'un organisme membre de la personne morale.

Durée de service : Deux (2) ans à compter de l'élection à l'Assemblée générale. Les administrateurs peuvent être réélus pour un maximum de quatre (4) mandats consécutifs.

Engagements :



Rencontres du conseil – la périodicité des rencontres est précisée à l’Annexe IV de la Charte de Recrutement du Conseil.

Comités – chaque administrateur devrait siéger à au moins un comité du conseil. Ces réunions sont prévues tout au long de l’année selon les besoins et les travaux des comités entre les réunions.

Assemblée générale annuelle (AGA) de GFGSC – une fois par année.

Congrès national/congrès régionaux – les administrateurs devraient y assister si possible.

Politique sur les dons personnels du conseil – chaque administrateur du conseil doit faire un don annuel en espèces à GFGSC, selon ses moyens et qui lui semble généreux et représentatif de sa situation et de ses autres engagements.

Calendrier et processus de recrutement

Grands Frères Grandes Sœurs Canada (GFGSC) s’engage dans un processus de nomination transparent et équitable.

Étapes	Processus	Échéancier
1.	Distribution et affichage de l’Appel de candidatures	Le 4 mars 2022
2.	Date limite pour les candidatures	Le 4 avril 2022
3.	Examen des demandes par le comité	Du 5 avril au 25 avril 2022
4.	Entretiens avec les candidats	Du 5 avril au 26 avril 2022
5.	Lancement électronique des élections (le cas échéant)	Le 3 mai 2022
6.	Date limite pour voter aux élections électroniques	Le 17 mai 2022
7.	Candidats retenus et membres informés	Le 18 mai 2022
8.	Présentation de la liste des candidats à l’AGA	Le 17 juin 2022

Pour toute question, veuillez communiquer avec joy.harris@bigbrothersbigsisters.ca.

